

**Extrait du registre des délibérations
Séance du comité syndical du
SYDELON
du 30 avril 2026**

Membres élus : 21
En activité : 21
Membres présents : 17
Membres ayant donné procuration : 2
Membre absent excusé : 2

L'an deux-mille-vingt-six le vingt-quatre avril à dix-huit heures, les délégués des structures membres du comité syndical du Syndicat mixte de transport et de traitement des déchets ménagers de Lorraine Nord (SYDELON), à savoir la communauté d'agglomération Thionville Fensch Agglomération, la communauté de communes de Cattenom et environs et la communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières, dûment élus par leurs conseils respectifs se sont réunis, sous la présidence du Président, sortant, Michel PAQUET, à la communauté de communes de Cattenom et environs (2 avenue du Général de Gaulle à Cattenom), sur convocation qui leur a été adressée par Michel PAQUET, Président sortant, le vingt-quatre avril deux-mille-vingt-six, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales.

La séance a débuté à 18h00.

Étaient présents :

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
THONVILLE FENSCH
AGGLOMÉRATION :

M. MEDVES Jean-François, M^{me} REBSTOCK-PINNA Alexandra, M. DE LAZZER Xavier, M^{me} HERFELD Marie-Laurence, M. LUCCHINI Marc, M. FRANCOIS Loïc, M. ALIX Pierre, M. SCHULTZ Laurent,
M. ANTOINE Marc, M. CERBAI Fabrice, M. ZIEGLER Damien, M. FERRERO Marc, M. BIEDER Lionel

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DE
CATTENOM ET ENVIRONS :

M. FADI Hassan, M. JUNGLING Jean-Pierre et M^{me} VEIDIG Patricia

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
BOUZONVILLOIS
TROIS FRONTIÈRES :

M. PONTICELLO Mario

Publié(e) le 7 - MAI 2026
Pour le Président et par délégation
Le Directeur général

Laurent GADEYNE



Étaient absents avec procuration

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
THONVILLE FENSCH
AGGLOMÉRATION :

M. LOUIS Jean-Charles a donné procuration à M. FADI
Hassan

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
BOUZONVILLOIS
TROIS FRONTIÈRES :

M. TINNES Jean-Paul a donné procuration à PONTICELLO
Mario

Étaient absents excusés :

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
THONVILLE FENSCH
AGGLOMÉRATION :

M. JURCZAK Serge et M^{me} Lucie KOCEVAR

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales le secrétaire de séance désigné est M. Laurent SCHULTZ (communauté d'agglomération Thionville Fensch Agglomération).

M^{me} Lucie KOCEVAR est arrivée à 18h20 après la délibération relative à l'installation du Comité du syndical du syndicat mixte de transport et de traitement des déchets ménagers de Lorraine Nord (SYDELON). Elle a participé au vote de toutes les délibérations suivantes.

N° 2026-12

Objet : Installation du Comité du syndicat mixte de transport et de traitement des déchets ménagers de Lorraine Nord (SYDELON)

Vu la délibération n°DC 2026-100 de la communauté d'agglomération Thionville Fensch Agglomération du 9 avril 2026,

Vu la délibération n°9 du 9 avril 2026, de la communauté de communes de Cattenom et environs

Vu la délibération du 22 avril 2026, point n°3, de la communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières du 22 avril 2026,

Monsieur Michel PAQUET, Président sortant, déclare installés les délégués des établissements publics de coopération intercommunale membres dans leur fonction de conseillers syndicaux titulaires et procède à l'appel nominatif de ces délégués par structure membre :

Délégués syndicaux <u>titulaires</u>
Communauté d'Agglomération Thionville Fensch Agglomération
M. MEDVES Jean-François
M ^{me} REBSTOCK-PINNA Alexandra
M. DE LAZZER Xavier
M ^{me} HERFELD Marie-Laurence
M. LUCCHINI Marc
M. JURCZAK Serge
M. FRANCOIS Loïc
M. LOUIS Jean-Charles
M. ALIX Pierre
M. SCHUTLZ Laurent
M ^{me} KOCEVAR Lucie
M. ANTOINE Marc
M. CERBAI Fabrice
M. ZIEGLER Damien
M. FERRERO Marc
M. BIEDER Lionel
Communauté de communes de Cattenom et Environs
M. FADI Hassan
M. JUNGLING Jean-Pierre
M ^{me} VEIDIG Patricia
Communauté de communes Bouzonvillois-Trois Frontières
M. TINNES Jean-Paul
M. PONTICELLO Mario

Monsieur Michel PAQUET, Président sortant, déclare installés les délégués des établissements publics de coopération intercommunale membres dans leur fonction de conseillers syndicaux suppléants et procède à l'appel nominatif de ces délégués par structure membre :

Délégués syndicaux <u>suppléants</u>
Communauté d'Agglomération Thionville Fensch Agglomération
M. WEIS Mathieu
M. GRUNEWALD Pierre
M. FOUQUET Pascal
M. BECKER Patrick
M. SANSALONE Carmelo
M ^{me} STELLITTANO Isabelle
M ^{me} SCHNEIDER Brigitte
M. GRANDJEAN Lucas
M ^{me} LEGRAND Pascaline
M ^{me} HATRI Aïcha
M ^{me} DERATTE Caroline
M ^{me} GRILLO Marie
M. PROBST Jean-Luc
M. FORTUGNO Joseph
M. CERBAI Jean-Pierre
M ^{me} VAÏSSE Brigitte
Communauté de communes de Cattenom et Environs
M. PATAT Hervé
M. MANSUY Jean-Luc
M. SCHMITT Michel
Communauté de communes Bouzonvillois-Trois Frontières
M. CLEMENT Christian
M ^{me} OUAZANE Isabelle

Pour copie conforme au registre,
au siège du SYDELON, 1 A avenue Gabriel Lippmann 57970 YUTZ.

Yutz, le 7 - MAI 2026

Le secrétaire de séance


Laurent SCHUTLZ

Le Doyen d'âge


ZIEGLER Damien



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg sis 31 Av. de la Paix, 67000 Strasbourg, dans un délai de 2 mois dès que celle-ci a acquis le caractère exécutoire, c'est-à-dire dès qu'il a été procédé à sa publication ou à son affichage ou à sa notification, ainsi que, s'il y a lieu, à sa transmission au représentant de l'État dans le département. Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.